



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 du 14 décembre 2017 : Liminaire

Monsieur le Président,

Si nous sommes réunis ce jour ce n'est pas parce que la direction générale a enfin admis la nécessité d'organiser deux mouvements par an, revendication portée par **FORCE OUVRIERE**, mais parce que l'entreprise de démolition du réseau est en marche et entraîne l'exode des populations sinistrées.

La situation dans la Fonction Publique et à la DGFIP en particulier est alarmante. Elle a conduit à une mobilisation exceptionnelle des agents le 10 octobre, lesquels dénonçaient :

- le vaste plan de suppression de 120 000 emplois sur les trois versants de la Fonction Publique
- le gel du point d'indice pour 2018
- la ré-instauration du jour de carence
- l'augmentation du taux de CSG sans compensation pérenne
- le démantèlement programmé des services publics sous l'égide du comité CAP 2022

Cette CAPL se tient aussi après l'annonce récente du Directeur général d'une modification profonde des règles de gestion en matière de mutations.

Les représentants FO-DGFIP ont toujours dénoncé l'inadéquation des règles actuelles tant au regard des attentes des personnels qu'aux besoins des services ; nombre de propositions formulées par le directeur sont toutefois, en l'état, inacceptables.

Pour ces raisons, **FO-DGFIP** participera aux différents groupes de travail pour faire avancer ses propres revendications :

- 2 mouvements par an ;
- la suppression de l'affectation ALD ;
- la possibilité pour les promus de C en B par concours ou liste d'aptitude d'être affectés dans leur département d'origine ;
- le remplacement des bonifications pour priorité par un tableau spécifique classant les demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité.

L'administration se veut rassurante et indique que le dialogue n'est pas fermé, que ce projet est soumis en débat aux organisations syndicales et se mettra en place sans précipitation puisque le calendrier s'étale jusqu'en 2019.

FORCE OUVRIERE déploiera toute son énergie à cette occasion afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.

Les documents fournis à l'appui de la présente CAPL nous amènent à porter un regard sévère sur la stratégie de la DGFIP.

En effet, **FO-DGFIP** déplore un éclatement des missions et des transferts d'emplois anarchiques qui créent au final de nouveaux vides dans d'autres services. Le seul élément positif à mettre à votre crédit est d'avoir entendu **les représentants FO-DGFIP** en acceptant que les agents ne suivent pas obligatoirement la mission, ce qui aurait constitué pour eux une double peine. **Les représentants FO-DGFIP** n'oublient pas que les restructurations leur sont vendues comme un recentrage des missions, des créations d'unités plus étoffées pour une amélioration des conditions de vie au travail. En fait, il n'en est rien !

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !